

DA-2

## BULLETIN D'INSCRIPTION

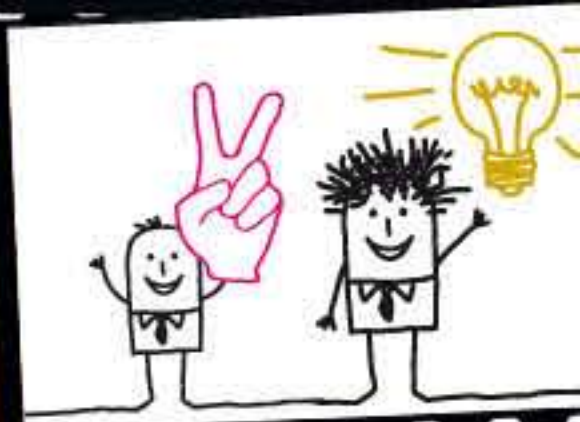


## LES ÉTAPES ESSENTIELLES DE L'ÉDITION 2010-2011

- Inscription des classes auprès de la MSA du département : du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2010
- Date limite de dépôt ou d'envoi des œuvres auprès de la MSA : 21 mars 2011 à minuit (cachet de la poste ou date du mail faisant foi) et 21 mars 2011 avant 16h (si dépôt à la MSA)
- Réunion du jury national : 29 avril 2011
- Annonce des résultats aux MSA : 30 avril 2011
- Cérémonie nationale de remise des prix aux 10 classes lauréates : fin mai 2011
- Voyage de la classe ayant reçu le « Prix Coup de Cœur » et de la classe ayant reçu le « Prix spécial AVMA » : semaine du 20 au 24 juin 2011

# ... COMME VOLONTAIRE !

## JE VEUX, TU VEUX, NOUS POUVONS...



### ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom : .....

Adresse complète : .....

Tél. : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Classe : .....

Niveau (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) : .....

Numéro ou dénomination : .....

Nombre d'élèves : .....

### Enseignant encadrant la participation au concours

Nom : .....

Prénom : .....

Discipline enseignée : .....

Tél. : .....

Mobile : .....

E-Mail : .....

### Directeur

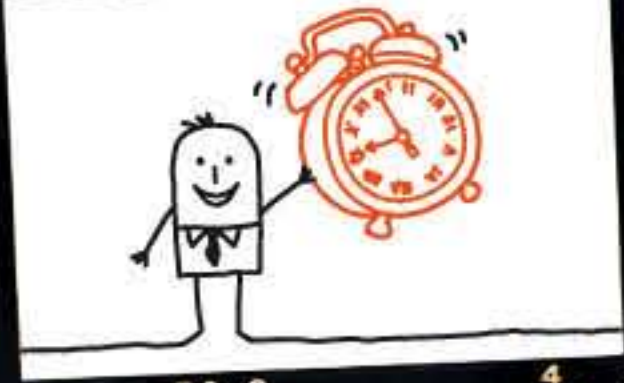
Nom : .....

Prénom : .....

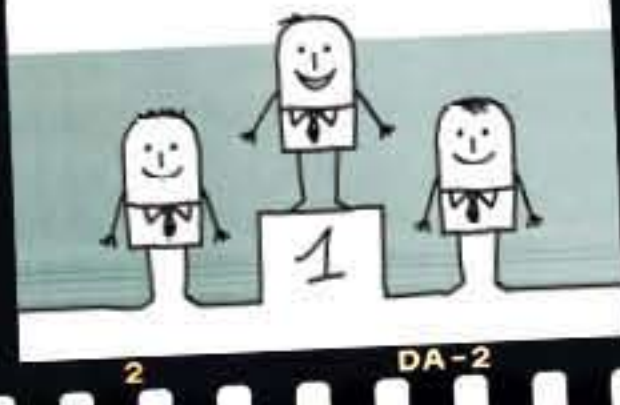
Tél. : .....

Date : .....

Signature : .....



### POUR PLUS D'INFORMATION



SOUS LE PARRAINAGE DE MARTIN HIRSCH,  
PRÉSIDENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

Retrouvez toute l'actualité du concours «Le pré vert» sur le site de la MSA : [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

## CONCOURS

OUVERT AUX CLASSES  
DE 6<sup>E</sup>, 5<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup>

INSCRIPTION DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE  
AU 30 NOVEMBRE 2010  
À LA MSA DE VOTRE DÉPARTEMENT



L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

# ... COMME VOLONTAIRE !

JE VEUX, TU VEUX, NOUS POUVONS...



## LE CONCOURS "LE PRÉ VERT"

Tous les 2 ans, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) propose aux établissements situés en milieu rural de participer à ce concours qui s'adresse aux élèves des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

Le concours a pour objectif, à partir d'une thématique de société en lien avec celle de l'année européenne, de sensibiliser et de responsabiliser les jeunes face à leur citoyenneté (le vieillissement en 2005 ; la lutte contre les discriminations en 2007 ; l'innovation et la créativité en 2009).

L'idée de ce concours n'est pas d'engager les élèves dans la réalisation d'actions concrètes, mais plutôt de les inciter à réfléchir collectivement, à partir de leurs propres connaissances et expériences, à la thématique qui leur est proposée.

## L'ÉDITION 2010-2011 "LE VOLONTARIAT"

Cette année, la MSA vous propose d'accompagner vos élèves dans une réflexion sur le « Volontariat ».

C'est l'occasion de faire réfléchir les jeunes sur leurs choix, leurs valeurs, autour d'une cause qui leur tient vraiment à cœur sur l'un des territoires de leur collège.

Ils devront en effet imaginer ensemble un projet qui concernera l'un de leurs territoires de vie (l'établissement scolaire, un quartier de leur ville, un village...).

Vos élèves seront libres de choisir le domaine dans lequel ils souhaitent intervenir : accès à la culture, aux loisirs, à l'éducation, lien social entre les habitants, lien intergénérationnel, échange de biens, alimentation de qualité, plus de solidarité...

Mais le projet devra répondre à une préoccupation commune à l'ensemble de la classe et être porteur d'amélioration, de transformation ou de changement.

Pour expliquer leur engagement, leur projet et susciter l'envie d'autres jeunes volontaires de se mobiliser, vos élèves devront réaliser une vidéo d'une durée maximum de 2 minutes.

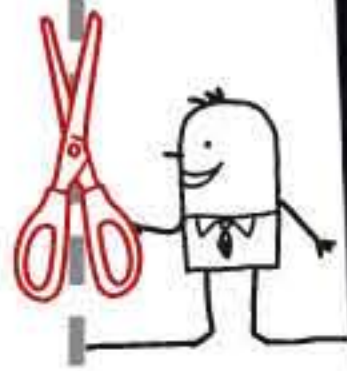
## QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Votre établissement scolaire est un établissement d'enseignement général ou agricole situé dans une commune de moins de 30 000 habitants,
- Votre classe est une classe de 6<sup>e</sup>, de 5<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup>,
- La MSA de votre département participe à cette opération.

Remplissez le coupon-réponse attaché au présent document et retournez-le à la MSA de votre département **AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2010.**

## VOLONTAIRE POUR S'INSCRIRE !

- Votre établissement scolaire est un établissement d'enseignement général ou agricole situé dans une commune de moins de 30 000 habitants,
- Votre classe est une classe de 6<sup>e</sup>, de 5<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup>,
- La MSA de votre département participe à cette opération.



L'essentiel et plus encore

santé  
famille  
retraite  
services

## ET LE CONCOURS ÇA SE PASSE COMMENT ?

### 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE : CHOISISSEZ UN TÉMOIN

Un inédit dans le concours : pour la première fois la réflexion de vos élèves sur le volontariat sera enrichie par l'intervention d'un « témoin ».

Il pourra s'agir d'un élu de la MSA, d'un élu local, d'un bénévole du monde associatif ou d'une personne du territoire reconnu pour son engagement.

Lors de votre inscription, la MSA vous fera part de quelques propositions, mais la classe reste libre de désigner la personne de son choix.

Le « témoin » partagera avec les élèves son expérience vécue du volontariat et les motivations de son engagement. Cette rencontre entre les élèves et le « témoin » sera un moment privilégié d'échanges et de dialogue mais ne devra pas influencer les choix des élèves.

### 2<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : MOBILISEZ-VOUS SUR UNE CAUSE

Au sein d'ateliers d'expression animés par les enseignants, la classe devra choisir un territoire sur l'aire géographique couverte par l'établissement scolaire (lieu où vivent un ou plusieurs des élèves de la classe, un quartier de la ville, un village voisin, l'établissement scolaire...) et identifier une cause sur ce territoire qui leur tient particulièrement à cœur et sur laquelle ils ont envie de s'engager, les élèves étant libres de choisir le domaine concerné.

### 3<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : IMAGINEZ UN PROJET RÉALISABLE

Les élèves devront alors imaginer une proposition originale pour améliorer la situation, transformer les choses, apporter une nouveauté sur le territoire concerné.

Cette proposition pourra s'appuyer sur l'humour, la poésie, la fantaisie et l'imagination des élèves mais elle sera exprimée sous la forme d'un projet simple et réalisable.

### 4<sup>ÈME</sup> ÉTAPE : RÉALISEZ UNE VIDÉO METTANT EN SCÈNE VOTRE PROJET

À partir des idées retenues, vos élèves devront produire une vidéo de 2 minutes maximum qui présentera leur projet de volontariat.

La vidéo devra montrer les raisons de l'engagement des élèves, expliquer le projet et permettre de mobiliser d'autres jeunes volontaires. Elle devra donc être claire, compréhensible par tous et suivre le fil conducteur du projet tout en respectant strictement l'anonymat des lieux et des personnes.

Les élèves seront libres de définir le style de cette vidéo : film d'animation, reportage, fiction, style humoristique ou poétique...

Attention la vidéo devra être adressée à la MSA de votre département le 21 mars 2011 à minuit (cochet de la poste ou date du mail faisant foi), et avant 16h00 (si dépôt directement à la MSA).

## COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES LAURÉATS ?

C'est le jury national qui retiendra les meilleures vidéos à partir de plusieurs critères :

- contenu de la proposition : pertinence du constat et de la proposition, solidarité portée par le projet, réalisme,
- créativité : originalité du projet proposé, qualité et créativité de la vidéo, impact potentiel sur un public,
- respect de l'esprit du concours : processus collectif de réflexion et de réalisation avec l'apport de chacun des élèves, ouverture vers l'extérieur, impact sur la classe,
- respect du règlement du concours : présence d'un témoin auprès des élèves, nature de la production, adéquation du contenu avec la thématique du concours, respect de la date de clôture.

## 10 CLASSES SERONT PRIMÉES PAR LE JURY NATIONAL

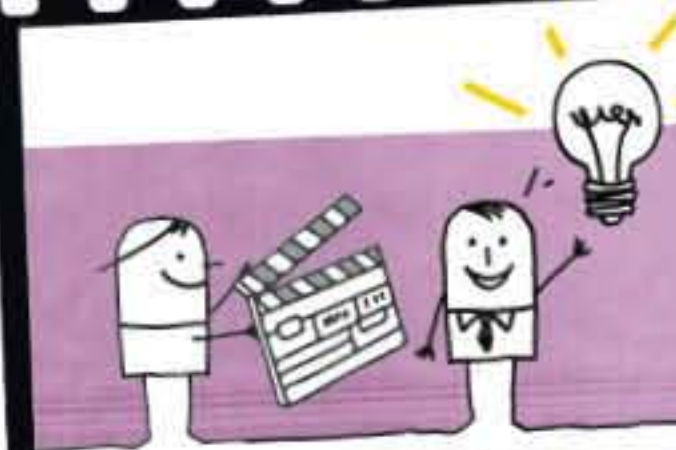
Pour chaque niveau de classe (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) trois prix seront attribués. Une classe recevra le « Prix Coup de Cœur » et gagnera un séjour de 4 nuits dans un centre de vacances. Pour cette 6<sup>ème</sup> édition, un « Prix spécial AVMA » sera attribué à une des 10 classes primées qui gagnera un séjour de 2 nuits dans un centre de vacances.

Remplissez le coupon-réponse au dos de ce document et retournez-le à la MSA de votre département au plus tard le 30 novembre 2010.

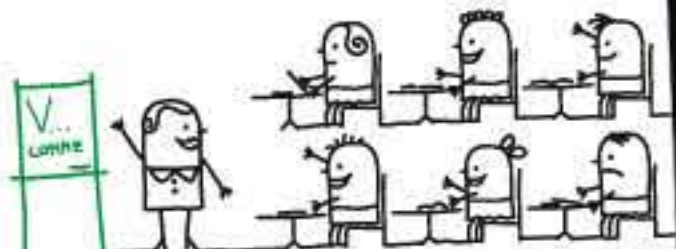
DA-2



DA-2



DA-2



SOUS LE PARRAINAGE DE MARTIN HIRSCH, PRÉSIDENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

DA-2